

Communiqué des présidentes et de présidents d'université relatif au projet de loi immigration

Nous, présidentes et présidents d'université et d'établissement d'enseignement supérieur et de recherche, prenons connaissance des mesures du projet de loi relatif à l'immigration issues de la commission mixte paritaire et qui seront proposées au vote du Sénat et de l'Assemblée Nationale en cette fin de journée.

Faisant suite à la vive inquiétude qui était déjà la nôtre à l'issue des débats parlementaires, comme exprimé par France Universités dans un [communiqué](#) diffusé dimanche 17 décembre, nous déplorons que la version proposée à cette heure vienne s'attaquer aux valeurs sur lesquelles se fonde l'Université française : celles de l'universalisme, de l'ouverture et de l'accueil, de la libre et féconde circulation des savoirs, celles de l'esprit des Lumières.

À l'heure où les établissements d'enseignement supérieur sont invités à renforcer leurs ambitions pour le rayonnement de la recherche, comment accepter des mesures qui tendront à replier l'université française sur elle-même, alors que nos étudiants et chercheurs accueillis participent à la production, à la diffusion des valeurs et des savoirs académiques et culturels au-delà de nos frontières ?

L'accès aux connaissances et à la formation ne peut être entravé par des considérations financières si restrictives et sans fondement, à l'image de l'instauration d'une caution de retour ou d'une limitation des aides sociales. Les étudiantes et étudiants internationaux sont une richesse pour notre pays, et participent du dynamisme de notre communauté académique.

Par ailleurs, appliquer de façon généralisée et sans possibilité d'exonération la majoration des droits d'inscription pour les étudiantes et étudiants extra-communautaires aurait un effet particulièrement délétère sur le nombre, l'origine géographique et la situation sociale des étudiantes et étudiants pouvant venir étudier en France. Cela reviendrait également à mettre en cause l'autonomie des universités quant à leur stratégie d'accueil et de rayonnement international.

Ces mesures indignes de notre pays mettent ce soir gravement en danger la stratégie d'attractivité de l'enseignement supérieur et de la recherche française, et nuisent à l'ambition de faire de notre pays un acteur majeur de la diplomatie scientifique et culturelle internationale.

Pour toutes ces raisons, nous réaffirmons collectivement notre opposition ferme et déterminée à cet ensemble de mesures.

Les premiers signataires

Annick Allaigre – Présidente de l'Université Paris 8 Vincennes - Saint Denis

Carine Bernault - Présidente de Nantes Université

Éric Berton – Président d'Aix-Marseille Université

Jeanick Brisswalter - Président de l'Université Côte d'Azur

Michel Deneken – Président de l'Université de Strasbourg

Nathalie Dompnier – Présidente de l'Université Lyon 2 Lumière

Nathalie Drach-Temam – Présidente de Sorbonne Université

Frédéric Fleury – Président de l'Université Claude Bernard - Lyon 1

Christophe Fouqueré – Président de l'Université Sorbonne Paris Nord
Alain Fuchs – Président de l'Université PSL - Paris Sciences et Lettres
Emmanuelle Garnier – Présidente de l'Université Toulouse - Jean Jaurès
Philippe Gervais-Lambony – Président de l'Université Paris Nanterre
Jean-François Huchet – Président de l'Inalco
Estelle lacona – Présidente de l'Université Paris Saclay
Édouard Kaminski – Président de l'Université Paris Cité
Dean Lewis – Président de l'Université de Bordeaux
Daniel Mouchard – Président de l'Université Sorbonne Nouvelle
Christine Neau-Leduc – Présidente de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

